



Municipalité de Sainte- Geneviève-de-Berthier

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée :

QUE lors de la séance tenue le 11 août 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a adopté le règlement 710-2026 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

QUE ce règlement a pour effet d'accroître le contrôle de la qualité des constructions strictement pour les projets intégrés de type commercial et industriel.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal situé au 400, rang de la Rivière-Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier.

QUE ce règlement a reçu le 18 août 2026, l'approbation de la MRC de D'Autray.

QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 26^{ième} jour du mois d'août 2026.



Hélène Plourde,
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication au verso